



COMMUNIQUE

M. le Maire de LE VAL (Var) informe ses Administrés que, par délibération du 21 octobre 2015, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet, avec mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols, concernant l'extension de la carrière « du Juge » projetée par la Société « SOMECA », au lieu-dit « Tour Courroun ».

Cette délibération est affichée et consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels. Elle est également consultable sur le site officiel de la Commune (www.mairie-leval.fr).

LE VAL, le 4 novembre 2015.

Le Maire,

Bernard SAULNIER

